

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00324  
Numéro SIREN : 530 614 700  
Nom ou dénomination : EUREX ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005200



Greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy : dépôt n° 5200 en date du 10/05/2019

**Comptes annuels**

**2018**

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

**SAS EUREX ASSOCIES**

3 Rue du champ de la vigne

74603 SEYNOD Cedex

Tél .

Fax .

APE :6920Z-

Siret :53061470000017

**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

**EUREX CIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE**

Société d'Expertise Comptable inscrite au  
tableau de l'ordre de la région Rhône-Alpes

Téléphone

SEYNOD

Tél .

Fax .

eurex@annecy.com | eurex@annecy.fr

10 rue de la République

**Sommaire****Sommaire**

<b>Comptes annuels</b>	<b>1</b>
BILAN	2
COMPTE DE RESULTAT	4
<b>Annexe</b>	<b>5</b>
Synthèse de l'Annexe	6
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	17
<b>Détail des comptes</b>	<b>18</b>
BILAN (Détails)	19
COMPTE DE RESULTAT (Détails)	22
<b>Liasse fiscale</b>	<b>24</b>
2065 - Impôt sur les sociétés	25
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	26
2050 - Bilan Actif	27
2051 - Bilan Passif avant répartition	28
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	29
Charges et produits antérieurs	30
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	31
Charges et produits exceptionnels	32
2054 - Immobilisations	33
Changement de méthodes (immobilisations)	34
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	35
2055 - Amortissements	36

**Comptes annuels**

**2018**

Periode du 01/10/2017 au 30/09/2018

**Annexe**



## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arriè des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

**Synthèse de l'Annexe**

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clô et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EUREX ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 672 126 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 382 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



## Règles et méthodes comptables

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 548 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 1 874 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 533 359	1 832 934	504	4 365 789
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 533 359	1 832 934	504	4 365 789
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 533 359</b>	<b>1 832 934</b>	<b>504</b>	<b>4 365 789</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 832 934	1 832 934
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>1 832 934</b>	<b>1 832 934</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Restitutions			504	504
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>504</b>	<b>504</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Immobilisations, mise en concession				
Immobilisations corporelles				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 318 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 280	47 280	
Autres	57 623	16 116	41 507
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	415	415	
<b>Total</b>	<b>105 318</b>	<b>63 811</b>	<b>41 507</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	1 874
Intérêts courus s/valeurs mobilière	165



## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 423 000,00 euros décomposé en 24 230 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 668	100,00
Titres émis pendant l'exercice	2 562	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	24 230	100,00

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 380 610 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 191 188	491 761	1 699 427	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 492	65 492		
Dettes fiscales et sociales	56 453	56 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	67 477	67 477		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 380 610</b>	<b>681 182</b>	<b>1 699 427</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	152 079			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 199
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 931
Dettes provis. pr congés à payer	19 229
Charges sociales s/congés à payer	9 222
Taxe Apprentissage	647
Formation Continue	577
Etat - autres charges à payer	500
<b>Total</b>	<b>39 306</b>



## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	415		
Total	415		



**Notes sur le compte de résultat**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		3 Rue du champ de la vigne 74603 SEYNOD Cedex		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET*		5 3 0 6 1 4 7 0 0 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 30/09/2018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	4 365 789	15 000	4 350 789
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	4 365 789	15 000	4 350 789
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	47 280		47 280
		Autres créances (3)	BZ	CA	57 623		57 623
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	1 100 165		1 100 165
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	115 853		115 853	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	415		415	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	1 321 336		1 321 336	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	5 687 125	15 000	5 672 125	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	41 507
Clause de réserve de propriété.*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 423 000 )		DA	2 423 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	700 831
	Ecartis de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )		DC	
	Réserve légale (3)		DD	8 650
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )		DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )		DG	134 305
	Report à nouveau		DH	11 346
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	13 382
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	3 291 515
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 191 187
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV	67 476
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	65 491
	Dettes fiscales et sociales		DY	56 453
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régul.	Autres dettes		EA	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	2 380 609	
Ecartis de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 672 125	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	681 182	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EUREX ASSOCIES		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF		
		FG	279 400	FH	FI	279 400
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	279 400	EK	FL	279 400
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	279 401
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	71 816	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	5 614	
	Salaires et traitements*			FY	126 853	
	Charges sociales (10)			FZ	56 731	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	12	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	261 029	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	18 372	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 251	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	2 251	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 571	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	5 571	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 3 319)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	15 053	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

## CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
<b>CHARGES</b>				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

**Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EUREX ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	945	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	945	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	503	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	503	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	441	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 112	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)</b>		HL	282 598	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	269 216	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	13 382	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	625	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME-innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	503			
Produits des cessions d'éléments d'actif		945		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

260007

EUREX CIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE

3 Rue du Champ de la Vigne 74600 SEYNOD

Tél.

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

# EUREX ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 2.678.700 €  
Siège social : 3 rue du Champ de la vigne

SEYNOD

74600 ANNECY

\* \* \*

SIREN 530.614.700 RCS ANNECY

\* \* \*

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 MARS 2019

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

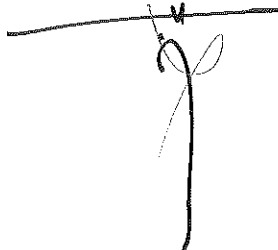
### Deuxième Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice social clos le 30 septembre 2018, s'élevant à la somme nette de 13.382,34 € :

- A la réserve légale, 5%, ci .....	€	669,12
- Au compte « Autres Réserves », le solde, ci .....	€	12.713,22
		-----
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE, ci .....	€	13.382,34
		-----

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

Pour Copie Certifiée Conforme  
LE PRESIDENT





**EUREX ASSOCIES**

3, rue du Champ de la Vigne  
CS 400 74 - SEYNOD  
74603 ANNECY CEDEX

\* \* \*

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

\*\*

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**



## EUREX ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 2 678 700,00 euros

Siège social : 3 Rue du Champ de la Vigne

74600 SEYNOD

R. C. S. Annecy 530 614 700

\* \* \*

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 30 septembre 2018**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUREX ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Direction et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de direction.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 13 mars 2019

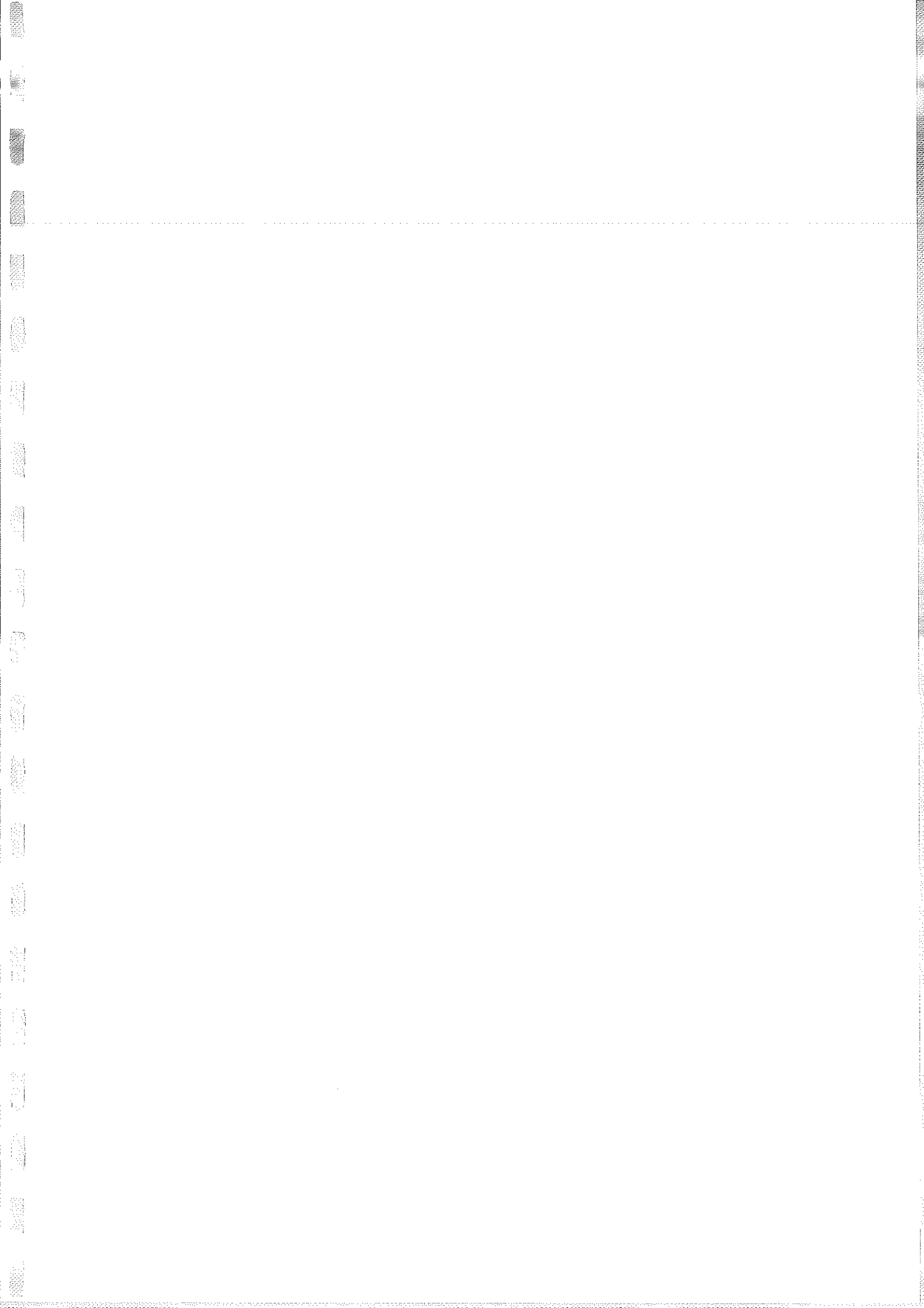


Emérane VESIN

AUDIT ET REVISION SAVOIE SAS

Commissaire aux comptes

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes  
rattachée à la CRCC de Chambéry





## BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 365 789,24	15 000,00	4 350 789,24	2 518 359,23
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 365 789,24</b>	<b>15 000,00</b>	<b>4 350 789,24</b>	<b>2 518 359,23</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	47 280,00		47 280,00	32 280,00
Fournisseurs débiteurs	333,04		333,04	271,48
Personnel	684,00		684,00	1 231,90
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 479,37		10 479,37	10 077,37
Autres créances	46 126,87		46 126,87	45 763,59
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 100 165,00		1 100 165,00	391 635,36
Disponibilités	115 853,05		115 853,05	605 161,84
Charges constatées d'avance	415,00		415,00	464,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 321 336,33</b>		<b>1 321 336,33</b>	<b>1 086 885,54</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 687 125,57</b>	<b>15 000,00</b>	<b>5 672 125,57</b>	<b>3 605 244,77</b>

Commissaire aux Comptes  
Audit et Revision Savoie  
Membre de la CRCC de Chambéry

**BILAN**

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 423 000,00	2 166 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	700 831,94	485 547,08
Réserve légale	8 650,06	6 063,87
Autres réserves	134 305,04	85 167,35
Report à nouveau	11 346,29	11 346,29
Résultat de l'exercice	13 382,34	51 723,88
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 291 515,67</b>	<b>2 806 648,47</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Emprunts</i>	2 191 187,98	341 418,28
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 191 187,98	341 418,28
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	67 476,92	322 283,16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 491,90	62 471,93
<i>Personnel</i>	19 229,23	25 986,71
<i>Organismes sociaux</i>	22 810,87	32 735,22
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 112,00	1 101,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	11 801,00	11 774,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	500,00	826,00
Dettes fiscales et sociales	56 453,10	72 422,93
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 380 609,90</b>	<b>798 596,30</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 672 125,57</b>	<b>3 605 244,77</b>

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry



**COMPTE DE RESULTAT**

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	279 400,00	266 900,00
Autres produits	1,78	104,23
<b>Total</b>	<b>279 401,78</b>	<b>267 004,23</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Total		
<b>MARGE GLOBALE</b>	<b>279 401,78</b>	<b>267 004,23</b>
<b>CHARGES</b>		
Autres achats et charges externes	71 816,68	72 389,23
Impôts, taxes et versements assimilés	5 614,16	5 347,92
Salaires et Traitements	126 853,36	120 742,22
Charges sociales	56 731,96	55 636,61
Autres charges	12,86	9,10
<b>Total</b>	<b>261 029,02</b>	<b>254 125,08</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>18 372,76</b>	<b>12 879,15</b>
Produits financiers	2 251,71	61 785,48
Charges financières	5 571,45	21 839,75
Résultat financier	-3 319,74	39 945,73
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>15 053,02</b>	<b>52 824,88</b>
Produits exceptionnels	945,12	
Charges exceptionnelles	503,80	
Résultat exceptionnel	441,32	
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>15 494,34</b>	<b>52 824,88</b>
Impôts sur les bénéfices	2 112,00	1 101,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>13 382,34</b>	<b>51 723,88</b>

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EUREX ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 672 126 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 382 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Commissaire aux Comptes  
Audit et Revision Savoie  
Membre de la CRCC de Chambéry



## Règles et méthodes comptables

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 548 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 1 874 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Commissaire aux Comptes  
Audit et Revision Savoie  
Membre de la CRCC de Chambéry



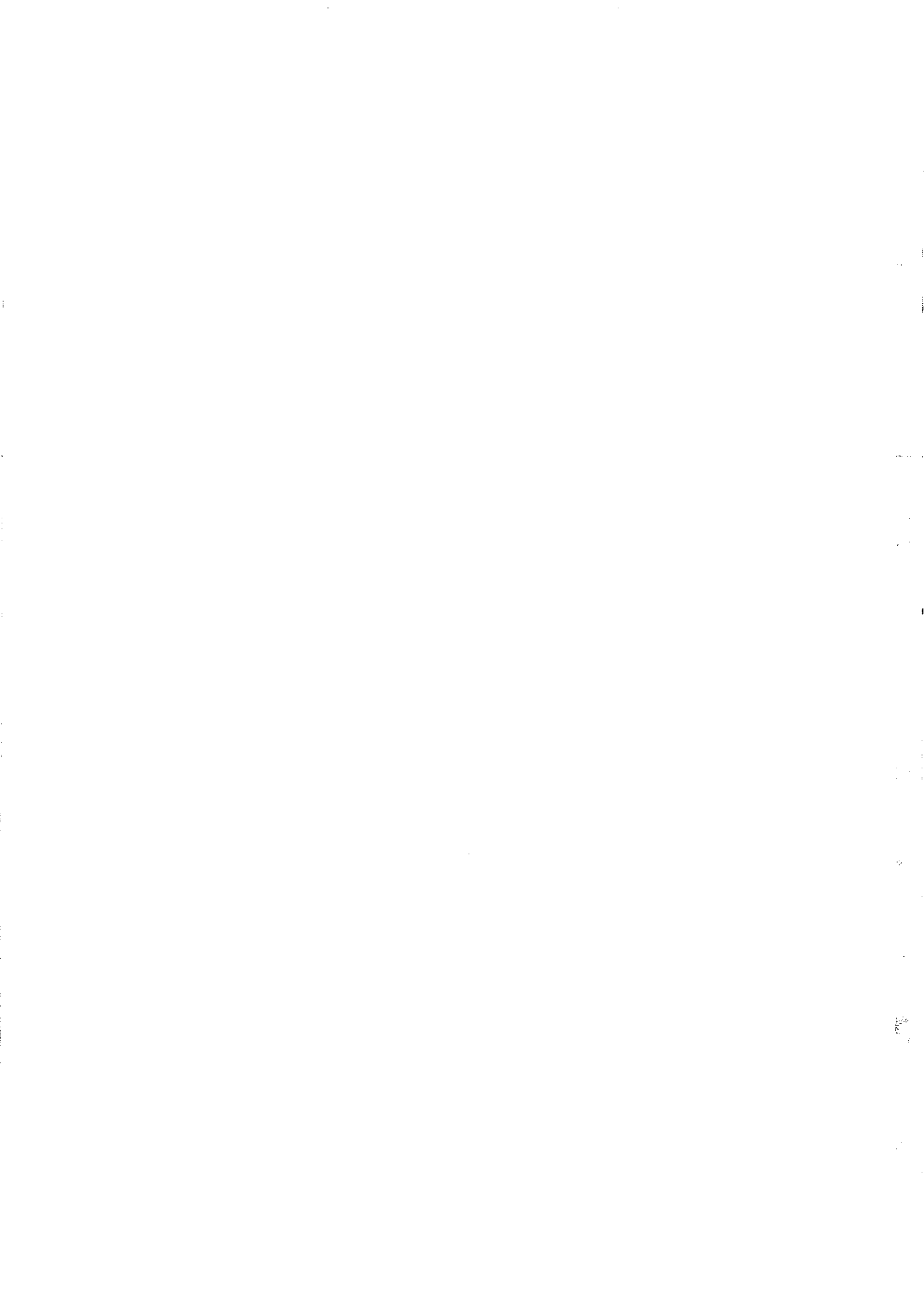
**Notes sur le bilan**

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 533 359	1 832 934	504	4 365 789
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	2 533 359	1 832 934	504	4 365 789
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	2 533 359	1 832 934	504	4 365 789

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 832 934	1 832 934
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 832 934	1 832 934
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Restitutions			504	504
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			504	504

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry



**Notes sur le bilan**

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Immobilisations, mise en concession				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry



**Notes sur le bilan**
**Actif circulant**
**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 318 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 280	47 280	
Autres	57 623	16 116	41 507
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	415	415	
<b>Total</b>	<b>105 318</b>	<b>63 811</b>	<b>41 507</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Etat - produits à recevoir	1 874
Intérêts courus s/valeurs mobilière	165

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry



## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 423 000,00 euros décomposé en 24 230 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 668	100,00
Titres émis pendant l'exercice	2 562	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	24 230	100,00

Commissaire aux Comptes  
Audít et Revision Savoie  
Membre de la CRCC de Chambéry



**Notes sur le bilan**
**Dettes**
**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 380 610 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 191 188	491 761	1 699 427	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 492	65 492		
Dettes fiscales et sociales	56 453	56 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	67 477	67 477		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 380 610</b>	<b>681 182</b>	<b>1 699 427</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	152 079			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 199
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 931
Dettes provis. pr congés à payer	19 229
Charges sociales s/congés à payer	9 222
Taxe Apprentissage	647
Formation Continue	577
Etat - autres charges à payer	500
<b>Total</b>	<b>39 306</b>

Commissaire aux Comptes  
 Audit et Revision Savoie  
 Membre de la CRCC de Chambéry





## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	415		
Total	415		

Commissaire aux Comptes  
Audit et Revision Savoie  
Membre de la CRCC de Chambéry



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



## EUREX ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 2 678 700,00 euros

Siège social : 3 Rue du Champ de la Vigne

74600 SEYNOD

R. C. S. Annecy 530 614 700

\* \* \*

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30/09/2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Le 13 mars 2019



Emérane VESIN

AUDIT ET REVISION SAVOIE SAS

Commissaire aux comptes

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes  
rattachée à la CRCC de Chambéry

